FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : ENV-TE-2016-001

Direction de l'environnement

Service du traitement des eaux

Objet : : Projet d'augmentation de la capacité du site de traitement des eaux usées, secteur Breakeyville (Phase I)

Autorisation à présenter une demande de certificat d'autorisation au MDDELCC

Engagement de la Ville envers le MDDELCC

Date: 2015-12-17

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

La capacité du site de traitement des eaux usées du secteur Breakeyville se doit d'être augmentée afin de soutenir le développement de ce secteur.

Ces travaux d'augmentation de capacité seront réalisés en deux phases, tel qu'adopté au PTI 2016-2018, RES-01403 :

PTI 2016: 320 000 \$

Ces travaux sont assujettis à l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement (L.Q.E.)*. Or en vertu du formulaire de demande d'autorisation pour réaliser un projet assujetti à l'article 32 de la L.Q.E., la Ville doit transmettre une résolution mandatant une firme conseil à soumettre cette demande au MDDELCC et à présenter tout engagement en lien avec cette demande et confirmant son engagement à :

- transmettre au MDDELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée;
- respecter les exigences du rejet;
- mettre en œuvre le programme de suivi;
- aviser le MAMOT dès que les résultats ne respectent pas les exigences ou lors d'un déversement ou de toute autre situation pouvant avoir un impact sur l'environnement;
- transmettre les résultats du programme de suivi au système SOMAE;
- transmettre une mise à jour partielle du chapitre 2 du cahier des exigences de la station d'épuration, en fonction des modifications au mode de fonctionnement et/ou à la capacité de la station d'épuration municipal;
- fournir au MDDELCC un exemplaire du guide d'utilisation des aérateurs de type « BIOLAC » ou équivalent qui seront installés, au plus tard 60 jours après leur mise en service.

Le MDDELCC est en accord avec la réalisation des travaux d'augmentation de capacité en 2 phases et aussi permettre la réalisation de la phase 1 en 2016, sous réserve que la Ville de Lévis s'engage à poursuivre ses démarches pour augmenter la capacité du site de traitement des eaux usées du secteur Breakeyville et ainsi réaliser la phase II des travaux, à court terme.

Considérant les projections de développement de ce secteur, la réalisation des travaux prévus à la phase 2 du projet, serait requise en 2019

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

Phase I: 2016

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus Impacts

Coûts/revenus Impacts

2016

2017

2018

Travaux phase 1, taxes nettes incluses

320 000 **\$**

Montant déjà financé de 345 000\$ pour les travaux de traitement des eaux usées par la résolution CE-2015-05-64, incluant des honoraires prof. de 25 000\$ réalisés en 2015

suffisant	au responsable d'act s pour les fins auxquelle	ivité budç	gétaire de vo	érifier la	disponibilité	de crédits	
Disponib	ilités budgétaires ⊠ Ou	i 🗌 Non					
Commen	taires						
☐ Bo	cement déjà autorisé par : udget de fonctionnement. l èglement d'emprunt spécif èglement « Omnibus » RV e budgétaire 22-414-01-72 utre (spécifier) :, rés	fique RV /- <u>2013-12-3</u> 1 extra-ctb	, Poste b 30, résolution :1230-03, sol	CE-2015-0	5-64 Montant	345 000 \$	
☐ Autoris	sation de financement à ob	tenir et sou	urce de financ	ement pro	pposée :		
Commen	<u>taires</u>						
	du projet PTI : _{Res-01403} 16-2017-2018 - SELON	LA PLAN	NIFICATIO		2017 —— NANCEME	2018 —— NT PRÉSI	ENTÉE
		Prévisi	ion des investisse en milliers de \$	ements			
an p					Financement emprunt	Financement Ville Autre	Subvention
No_Projet	Titre du projet	2016	2017	2018	2016	2016	2016
No_Projet RES-01403	Titre du projet Augmentation de la capacité de la station d'épuration - secteur Breakeyville	320	0	0			

cette date)

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Louise Corriveau René Vachon, Conseiller en finances	21/01/2016	Validation volet finances
		Later Avenue and the second se

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif

d'autoriser la firme Tétratech à présenter au MDDELCC tout engagement afin d'obtenir les certificats d'autorisation nécessaires pour la réalisation des travaux (phase I).

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de confirmer son engagement envers le MDDELCC à :

- transmettre au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée ;
- respecter les exigences de rejet;
- mettre en œuvre le programme de suivi ;
- aviser le MAMOT dès que les résultats ne respectent pas les exigences ou lors d'un déversement ou de toute autre situation pouvant avoir un impact sur l'environnement ;
- transmettre les résultats du programme de suivi au système SOMAE;
- transmettre une mise à jour partielle du chapitre 2 du cahier des exigences de la station d'épuration, en fonction des modifications au mode de fonctionnement et/ou à la capacité de la station d'épuration municipal;
- fournir un exemplaire du guide d'utilisation des aérateurs de type « BIOLAC » ou équivalent qui seront installés, au plus tard 60 jours après leur mise en service ;
- poursuivre ses démarches afin d'augmenter la capacité du système de traitement des eaux usées du secteur Breakeyville, à court terme, l'échéancier préliminaire de réalisation des travaux de la phase 2 étant l'année 2019.

UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

Liste des pièces jointes :

Direction générale :

Préparé par : Louis Dodier, in	g. Titre d'emploi : Che	ef de service
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi
Commentaires : Signature de la Direction :	Date: 25/01/2016	
COMMENTAIRES DE LA DIR	ECTION GÉNÉRALE	
Signature de la	e ()	Date: 2016/02/03

3 de 3